

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Co-maîtrise d'ouvrage :

Entre la Ville de Gaillac

Et la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

Le Nay - Técou

BP 80133

81604 GAILLAC Cedex

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : ted@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

L'acheteur agit en tant que pouvoir adjudicateur.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché : Travaux d'aménagement des espaces publics du quartier Lentajou à Gaillac

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Selon les lots, marché ordinaire ou à tranches

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Quartier LENTAJOU

81600 GAILLAC

Code NUTS : FRJ27

CPV global à la consultation : CPV principal : 45112700-2 Travaux d'aménagement paysager

CPV propre à chaque lot

lot n°1 : CPV principal : 45110000-1 Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement

CPV additionnel 1 : 32400000-7 Réseaux

CPV additionnel 2 : 45262660-5 Travaux de désamiantage

lot n°2 : CPV principal : 45112710-5 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

lot n°3 : CPV principal : 45233293-9 Installation de mobilier urbain

CPV additionnel 1 : 37535200-9 Équipements pour terrain de jeux

lot n°4 : CPV principal : 09310000-5 Électricité

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Insertion sociale :

Les candidats devront prendre en compte qu'en application de l'article L2112-2 du code de la commande publique, le titulaire du marché aura l'obligation, dans le cadre de l'exécution des prestations, de promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion, dans les conditions fixées dans les documents de la consultation.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 : Démolition – Désamiantage - Voirie et réseaux divers

Lot n°2 : Plantations et espaces verts

Le lot n°2 : Plantations et espaces verts est découpé en tranches comme suit :

Plantations et espaces verts (tranche ferme)

Jardin d'agrément (tranche optionnelle n°1)

Système d'arrosage automatique goutte à goutte (tranche optionnelle n°2)

Lot n°3 : Mobilier urbain - Jeux extérieurs

Le lot n°3 : Mobilier urbain - Jeux extérieurs est découpé en tranches comme suit :

Mobilier urbain - Jeux extérieurs (tranche ferme)

Jardin d'agrément (tranche optionnelle n°1)

Terrasses bois et bancs béton associés (tranche optionnelle n°2)

Potelets et barrières métalliques (tranche optionnelle n°3)

Lot n°4 : Electricité CFO – CFA

Le lot n°4 : Electricité CFO - CFA est découpé en tranches comme suit :

Electricité CFO - CFA (tranche ferme)

Eclairage du rond-point (tranche optionnelle n°1)

Variantes :

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Retenue de garantie : Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %. Cette retenue de garantie ne peut être remplacée que par une garantie à première demande.

Avance :

Pour chaque lot, l'avance obligatoire est possible dans les conditions prévues à l'article 44 du CCAP. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Conditions relatives à l'accord-cadre :

Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Budget communautaire. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée. Unité monétaire utilisée : euro. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue Française ainsi que les documents de présentations associés.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : MAPA ouvert

Visite sur site

La visite est facultative mais toutefois fortement recommandée.
Les lieux sont librement accessibles.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.

2. Critère Valeur technique pondéré à 60 sur 100 points.

2.1. Sous-critère Organisation générale envisagée pour répondre aux exigences de chantier pondéré à 15 sur 60 points.

2.2. Sous-critère Mode opératoire et moyens techniques pondéré à 15 sur 60 points.

2.3. Sous-critère Qualité et nature des matériaux pondéré à 15 sur 60 points.

2.4. Sous-critère Mesures prévues pour assurer l'hygiène et la sécurité du chantier, la sécurité du public aux abords du chantier, la gestion et le tri des déchets et la limitation des nuisances pondéré à 15 sur 60 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : **22-15-PAT**

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/05/2022

Date limite de réception des offres : **07/06/2022 à 12:00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des offres :

La transmission des offres se fait obligatoirement par **voie électronique** via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- **Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :**

Via la consultation sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

- **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) -
Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr